



Chantage pour ma carte de sejour

Par **kates**, le **21/01/2008** à **18:37**

bonjour, je suis une étrangère mariée avec un français depuis 6 mois, quand il a été me chercher dans mon pays j'étais étudiante et il était d'accord qu'une fois mariée je continuerais avec mes études, il y a pas longtemps il est devenu agressif, il m'insulte, il m'humilie, certains de ses amis et lui me font chanter pour ma carte de séjour. j'ai déposé une plainte contre lui et il me menace pourquoi j'ai fait ça, que ça va se retourner contre moi. vu que les menaces ne s'arrêtent pas j'ai quitté la maison il y a 1 mois et demi. son avocat a fait une ordonnance pour que je quitte la maison. j'aimerais savoir quel sont mes droits? le fait que je sois inscrite à l'université est-ce que ça me protège pour ma carte de séjour? je sais pas ce que je dois faire....

Par **chnobo**, le **21/01/2008** à **19:40**

bonsoir, moi je suis marocaine mariée avec un français et moi aussi mon mari me frappe j'ai posé une main courante mais pas une plainte je suis enceinte. est-ce que tu as des preuves contre lui? sinon ils vont dire que vous avez fait ça pour avoir tes papiers. tu as le droit de rester au domicile jusqu'au divorce ou bien essaye de parler avec ton homme. bon courage et bonne soirée